GUYAPRESTIM
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000.00 €uros
Siège social : 4-6 Lotissement CALIMBE III
Route de Raban
97300 CAYENNE
SIRET 480 691 948 00016

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 JUIN,

Cayenne,

Les associés de la société GUYAPRESTIM, société par actions simplifiée au capital de 50 000.00 €uros, divisé en 500 actions de 100 €uros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président à 19 heures.

Sont présents :

Monsieur CHAUVET Fréderic possédant	**240 actions en pleine propriété**
Monsieur CHAUVET Fréderic possédant	**260 actions en nue propriété**
Monsieur CHAUVET Charles possédant	**130 actions en usufruit**
Monsieur CHAUVET Hélène possédant	**130 actions en usufruit**

Le Président constate que les associés présents possèdent 500 actions, soit plus de la totalité des actions composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur CHAUVET Fréderic, Président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 500 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

La Société Aix-Audit Commissariat, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est excusé.

Le président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnent acte.

Le président met à la disposition de l'assemblée :
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires.
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation de ces comptes et du rapport de gestion.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2023

Puis, lecture est donnée du rapport du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle constate que les comptes annuels ne comportent pas de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu du bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 715 040 €uros (Sept cent quinze mille quarante €uros), les associés décident de procéder à l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	715 040 €
Report à nouveau créditeur	437 €
Autres réserves	1 426 000 €

Bénéfice distribuable	2 141 477 €
Affectation :	
A la réserve facultative	1 791 000 €
A titre de dividendes	350 000 €
Au compte report à nouveau créditeur	477 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 JUIN 2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les distributions de dividendes des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos 31/12/2022 : 350 000 €
Exercice clos 31/12/2021 : 300 000 €
Exercice clos 31/12/2020 : 300 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

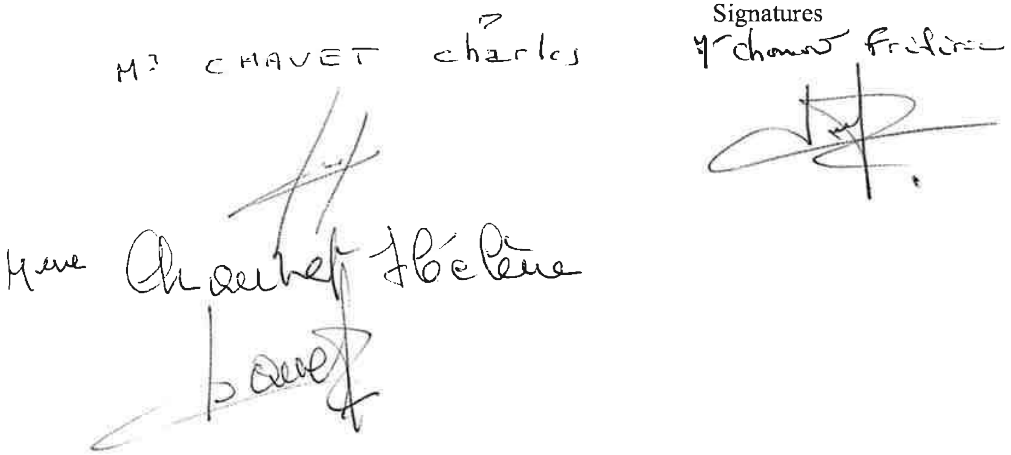
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Signatures



(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS GUYAPRESTIM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4-6 LOT CAIMBE III 97300 CAYENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 48069194800016 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	25 893	AC	25 893		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 059	AU	9 387	672	1 405
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	1 581 000	BE		1 581 000	1 264 000
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	1 616 952	BK	35 280	1 581 672	1 265 405
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0	BW		0	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	171 018	BY		171 018	45 000
	Autres créances (3)	BZ	1 472 777	CA		1 472 777	1 346 617
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	20 147	CG		20 147	43 289
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	140	CI		140	140
	TOTAL (III)	CJ	1 664 083	CK		1 664 083	1 435 045
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 281 035	1A	35 280	3 245 755	2 700 450

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

Dossier N° V00131 en Euros — Attestation de présentation des comptes

Cegid Quadra

"certifié conforme"

2

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GUYAPRESTIM — Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	1 426 000	1 349 000
	Report à nouveau		DH	437	729
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	715 040	426 708
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 196 476	1 831 437
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	338 057	141 570
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	641 472	460 280
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	12 236	28 983
	Dettes fiscales et sociales		DY	57 514	57 548
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		180 633
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	1 049 278	869 014
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 245 755	2 700 450

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	805 118	815 702
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SAS GUYAPRESTIM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	327 018	FH		FI	327 018	180 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	327 018	FK		FL	327 018	180 000
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	9 011	4 643
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	336 030	184 648
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	42 288	48 995
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 850	2 574
	Salaires et traitements*					FY	251 287	222 703
	Charges sociales (10)					FZ	100 837	95 616
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS			GA	733	1 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	15
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	410 999	370 903
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(74 969)	(186 255)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	750 000	626 285
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	69 964	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	819 964	626 285
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 956	20 021
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	29 956	20 021
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	790 009	606 265
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	715 040	420 009

Cegid Quadra

N° 2053 2024

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS GUYAPRESTIM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		8 204
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		8 204
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 506
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		1 506
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		6 698
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 155 994	819 137
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	440 954	392 429
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	715 040	426 708

RENVOIS										
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières							HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *							HP		
	Dont - Crédit bail immobilier							HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)							HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
(9)	Dont transferts de charges							A1	9 011	4 643
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5					A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7					

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

integration dans le groupe de la SCI MANDJI

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	25 893		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 059		
TOTAL	10 059		
Autres titres immobilisés	1 264 000		317 000
TOTAL	1 264 000		317 000
TOTAL GENERAL	1 299 952		317 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			25 893	25 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 059	10 059
TOTAL			10 059	10 059
Autres titres immobilisés			1 581 000	1 581 000
TOTAL			1 581 000	1 581 000
TOTAL GENERAL			1 616 952	1 616 952

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	25 893			25 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 654	733		9 387
TOTAL	8 654	733		9 387
TOTAL GENERAL	34 547	733		35 280

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	733				
TOTAL	733				
TOTAL GENERAL	733				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	171 018	171 018	
Personnel et comptes rattachés	150	150	
Débiteurs divers	1 472 627	1 472 627	
Charges constatées d'avance	140	140	
TOTAL	1 643 935	1 643 935	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46	46		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	338 011	93 851	183 516	60 644
Fournisseurs et comptes rattachés	12 236	12 236		
Personnel et comptes rattachés	1 587	1 587		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 068	50 068		
Autres impôts taxes et assimilés	5 858	5 858		
Groupe et associés	641 472	641 472		
TOTAL	1 049 278	805 118	183 516	60 644
Emprunts souscrits en cours d'exercice	317 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 559			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	147 018
Total	147 018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 286
Dettes fiscales et sociales	2 345
Total	3 676

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 676
Total	3 676

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	140
Total	140

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 290 050
Total	1 290 050

CAUTION HYPOTECAIRE 973500 €
ASSURANCE DECES INV 748500 €
CAUTION PERSO CHAUVET FREDERIC 973 050 €
DELEGATION ASSURANCE 317 000 €
CAUTION PERSO CAHUVET FREDERIC 364 550 €

Engagements financiers

Engagements donnés

neant

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

neant

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
-SCI BOIS-JOLANT	60 000	308 373	100.00	60 000	60 000			183 123	9 866	20 000	
-SAS GSMI	30 000	1 216 447	100.00	30 000	30 000			7 130 771	728 384	300 000	
-SAS TLM	30 000	78 858	100.00	30 000	30 000			671 989	194 903	20 000	
-SAS PRESTA MAT	15 000	1 143 401	100.00	90 000	90 000			2 770 874	183 230	150 000	
-SAS GUYALOC	343 010	4 291 908	100.00	1 045 000	1 045 000			5 923 122	401 315	250 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SCI MANDJI	30 000	989 030	50.00	317 000	317 000			423 544	153 082	10 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	180 000	270 544	180 000	180 000	327 018
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	197 814	224 692	337 771	427 707	715 773
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	195 321	222 314	336 228	426 708	715 040
Résultat distribué	125 000	125 000	300 000	300 000	350 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	395.63	449.38	675.54	855.41	1 431.55
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	390.64	444.63	672.46	853.42	1 430.08
Dividende distribué à chaque action	250.00	250.00	600.00	600.00	700.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		3	3	4	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	167 156	232 502	231 410	222 703	251 287
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	65 159	93 055	94 635	95 616	100 837

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatées d'avance			139.97
01/01/2023 AN à-nouveaux 2022	139.97 *		
01/01/2023 OD EXT SFR 01/23	*	139.97	
31/12/2023 OD SFR-01/24	139.97		
41810000 Clients - Factures à établir			147 018.00
31/12/2023 OD PROV GSMI CONVENTION SOLDE	42 722.00		
31/12/2023 OD PROV PRESTAMAT CONVENT SOLDE	14 209.00		
31/12/2023 OD PROV TLM CONVENTION SOLDE	23 033.00		
31/12/2023 OD PROV BOIS J CONVENTION SOLDE	3 650.00		
31/12/2023 OD PROV MANDJI CONVNETION	26 596.00		
31/12/2023 OD PROV GUYALOC CONVENTION SOLDE	36 808.00		
COMPTES DE PASSIF			
16884000			45.82
31/12/2023 BV Total I.C. au 31/12/2023		45.82	
40800000 Fournisseurs - Fact non parven			1 285.70
01/01/2023 AN 311222 IGUELA TF 2022	*	1 081.60	
01/01/2023 AN 311222 BV EXPERTISES-SOCIAL 1	*	230.00	
31/01/2023 OD EXT BV EXPERTISES-SOCIAL 12/2	230.00 *		
20/04/2023 OD SCI IGUELA-EXT TF 2022	1 081.60 *		
31/12/2023 OD BV EXPERTISES-SOCIAL 12/23		179.00	
31/12/2023 OD SCI IGUELA TF 2023		1 106.70	
42820000 Dettes prov. pour congés à pay			1 587.35
31/12/2023 BV Provisions pour congés payés		1 587.35	
43820000 CH SOC/CP			541.96
31/12/2023 BV Provisions pour congés payés		541.96	
43861000 Taxe apprentissage			215.23
31/01/2023 ODP Taxe apprentissage		20.32	
28/02/2023 ODP Taxe apprentissage		19.68	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
28/03/2023 ODP Taxe apprentissage		19.69	
28/04/2023 ODP Taxe apprentissage		21.56	
31/05/2023 ODP Taxe apprentissage		22.10	
30/06/2023 ODP Taxe apprentissage		14.31	
31/07/2023 ODP Taxe apprentissage		14.87	
31/08/2023 ODP Taxe apprentissage		13.70	
30/09/2023 ODP Taxe apprentissage		15.14	
31/10/2023 ODP Taxe apprentissage		14.89	
30/11/2023 ODP Taxe apprentissage		15.10	
31/12/2023 ODP Taxe apprentissage		23.87	

GUYAPRESTIM
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 4-6 Lotissement CALIMBE III
Route de Raban
97300 CAYENNE

certifié conforme à l'original
Le Président Directeur Général

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Société AIX AUDIT COMMISSARIAT
Commissaire aux comptes
2 avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE

GUYAPRESTIM
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 4-6 Lotissement CALIMBE III
Route de Raban
97300 CAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GUYAPRESTIM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La valorisation des titres immobilisés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

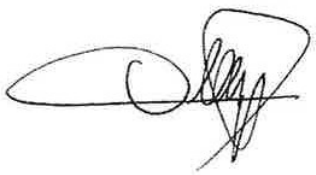
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix en Provence, le 14 juin 2024

SOCIETE AIX AUDIT COMMISSARIAT
RENAUD BERGONZO



SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	25 893	25 893				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 059	9 387	672	1 405	733-	52.17-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 581 000		1 581 000	1 264 000	317 000	25.08
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 616 952	35 280	1 581 672	1 265 405	316 267	24.99
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	0		0		0	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	171 018		171 018	45 000	126 018	280.04
	Autres créances	1 472 777		1 472 777	1 346 617	126 161	9.37
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	20 147		20 147	43 289	23 141-	53.46-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	140		140	140		
	Total III	1 664 083		1 664 083	1 435 045	229 038	15.96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 281 035	35 280	3 245 755	2 700 450	545 305	20.19

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 426 000	1 349 000	77 000	5.71
	Report à nouveau	437	729	292-	40.11-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	715 040	426 708	288 332	67.57
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 196 476	1 831 437	365 040	19.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	338 057	141 570	196 487	138.79
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	641 472	460 280	181 192	39.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 236	28 983	16 747-	57.78-
	Dettes fiscales et sociales	57 514	57 548	34-	0.06-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		180 633	180 633-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 049 278	869 914	179 365	20.74
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 245 755	2 701 351	545 305	20.19
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	805 118	815 702		

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	327 018		327 018	180 000	147 018	81.68
Chiffre d'affaires NET	327 018		327 018	180 000	147 018	81.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 011	4 643	4 367	94.05
Autres produits			1	4	3-	70.94-
Total des Produits d'exploitation (I)			336 030	184 648	151 382	81.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			42 288	48 995	6 706-	13.69-
Impôts, taxes et versements assimilés			15 850	2 574	13 276	515.73
Salaires et traitements			251 287	222 703	28 584	12.84
Charges sociales			100 837	95 616	5 221	5.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			733	1 000	267-	26.66-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	15	12-	76.13-
Total des Charges d'exploitation (II)			410 999	370 903	40 096	10.81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			74 969-	186 255-	111 286	59.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	750 000	626 285	123 715	19.75
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	69 964		69 964	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	819 964	626 285	193 679	30.93
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	29 956	20 021	9 935	49.62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	29 956	20 021	9 935	49.62
2. Résultat financier (V-VI)	790 009	606 265	183 744	30.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	715 040	420 009	295 030	70.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 204	8 204-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		8 204	8 204-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 506	1 506-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 506	1 506-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		6 698	6 698-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 135 994	825 [illegible]	[illegible]857	41.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	440 [illegible]	[illegible]	48 525	12.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	715 040	426 788	288 332	67.57

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 576 594

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

integration dans le groupe de la SCI MANDJI

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	25 893		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 059		
TOTAL	10 059		
Autres titres immobilisés	1 264 000		317 000
TOTAL	1 264 000		317 000
TOTAL GENERAL	1 299 952		317 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			25 893	25 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 059	10 059
TOTAL			10 059	10 059
Autres titres immobilisés			1 581 000	1 581 000
TOTAL			1 581 000	1 581 000
TOTAL GENERAL			1 616 952	1 616 952

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	25 893			25 893
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 654	733		9 387
TOTAL	8 654	733		9 387
TOTAL GENERAL	34 547	733		35 280

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	733				
TOTAL	733				
TOTAL GENERAL	733				

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	171 018	171 018	
Personnel et comptes rattachés	150	150	
Débiteurs divers	1 472 627	1 472 627	
Charges constatées d'avance	140	140	
TOTAL	1 643 935	1 643 935	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46	46		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	338 011	93 851	183 516	60 644
Fournisseurs et comptes rattachés	12 236	12 236		
Personnel et comptes rattachés	1 587	1 587		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 068	50 068		
Autres impôts taxes et assimilés	5 858	5 858		
Groupe et associés	641 472	641 472		
TOTAL	1 049 278	805 118	183 516	60 644
Emprunts souscrits en cours d'exercice	317 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 559			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	147 018
Total	147 018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 286
Dettes fiscales et sociales	2 345
Total	3 676

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 676
Total	3 676

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	140
Total	140

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 290 050
Total	1 290 050

CAUTION HYPOTECAIRE 973500 €
ASSURANCE DECES INV 748500 €
CAUTION PERSO CHAUVET FREDERIC 973 050 €
DELEGATION ASSURANCE 317 000 €
CAUTION PERSO CAHUVET FREDERIC 364 550 €

Engagements financiers

Engagements donnés

neant

Engagements reçus

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

neant

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GUYAPRESTIM
97300 CAYENNE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-SCI BOIS-JOLANT	60 000	308 373	100.00	60 000	60 000			183 123	9 866	20 000	
-SAS GSMI	30 000	1 216 447	100.00	30 000	30 000			7 130 771	728 384	300 000	
-SAS TLM	30 000	78 858	100.00	30 000	30 000			671 989	194 903	20 000	
-SAS PRESTA MAT	15 000	1 143 401	100.00	90 000	90 000			2 770 874	183 230	150 000	
-SAS GUYALOC	343 010	4 291 908	100.00	1 045 000	1 045 000			5 923 122	401 315	250 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SCI MANDJI	30 000	989 030	50.00	317 000	317 000			423 544	153 082	10 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	180 000	270 544	180 000	180 000	327 018
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	197 814	224 692	337 771	427 707	715 773
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	195 321	222 314	336 228	426 708	715 040
Résultat distribué	125 000	125 000	300 000	300 000	350 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	395.63	449.38	675.54	855.41	1 431.55
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	390.64	444.63	672.46	853.42	1 430.08
Dividende distribué à chaque action	250.00	250.00	600.00	600.00	700.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		3	3	4	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	167 156	232 502	231 410	222 703	251 287
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	65 159	93 055	94 635	95 616	100 837

SAS AIX AUDIT COMMISSARIAT
Société de commissariat aux comptes
2 Avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 21 75 50
SIREN : 434 570 594

GUYAPRESTIM
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 4-6 Lotissement CALIMBE III
Route de Raban
97300 CAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Société AIX AUDIT COMMISSARIAT
Commissaire aux comptes
2 avenue de la Violette
13100 AIX EN PROVENCE

GUYAPRESTIM
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 4-6 Lotissement CALIMBE III
Route de Raban
97300 CAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'associée unique, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- *Bail commercial*

Au cours de l'exercice écoulé, la Société GUYAPRESTIM a loué, auprès de la société IGUELA, un bureau de 15 m2 situé à CAYENNE dans le lotissement CALIMBE III sur la parcelle BR726, pour la somme de 6.000 euros au titre des loyers, ainsi que le somme de 1.107 euros pour les charges locatives et de copropriété. Ce bail court depuis le 1er février 2010.

- *Conventions de comptes courants*

Au 31 décembre 2023, les soldes des comptes courants étaient les suivants :

	Créances	Dettes	Produits financiers	Charges financières
- C/C CHAUVET CHARLES		179 560 €		
- C/C BOURDIOL CHAUVET HELENE		250 630 €		
- C/C CHAUVET FREDERIC		211 281 €		
- C/C SCI BOIS JOLANT	664 545 €		34 361 €	
- C/C GUYALOC	34 243 €		9 611 €	
- C/C PRESTAMAT	286 063 €		12 317 €	
- C/C TLM	67 886 €		1 841 €	
- C/C GSMI	413 279 €		11 663 €	
- C/C MANDJI	6 611 €		171 €	

Les comptes courants ont été rémunérés au taux fiscalement déductible de 5.57 %.

- *Conventions de redevance*

La société GUYAPRESTIM s'engage à mettre en œuvre, pour l'exécution de l'ensemble des tâches et prestations à sa charge, toute la diligence requise et à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que les prestations rendues aux filiales ainsi que les conseils et l'assistance qu'il sera amené à lui apporter répondent au mieux à ses besoins et attentes. En contrepartie les filiales versent une redevance à GUYAPRESTIM. Les filiales concernées par cette redevance sont :

	Redevance
-GUYALOC	180 808 €
-PRESTA MAT	34 209 €
-BOIS-JOLANT	11 650 €
-TLM	27 033 €
-MANDJI	26 596 €
-GSMI	46 722 €

Personnes concernées

- Monsieur Frédéric CHAUVET, Président de GUYAPRESTIM, Gérant de la SCI IGUEMA, Gérant de la SCI BOIS-JOLANT, Président GUYALOC, Gérant de PRESTA MAT, Gérant de TLM et Gérant de GSMI.
-Monsieur Charles CHAUVET, Associé de la SAS GUYAPRESTIM
-Madame Hélène BOURDIOL CHAUVET, Associée de la SAS GUYAPRESTIM

Fait à Aix en Provence, le 14 juin 2024

Société AIX AUDIT COMMISSARIAT
Renaud BERGONZO

